

Annulation des cérémonies commémoratives d'avril

Compte tenu du contexte actuel et à l'instar de l'annulation des cérémonies commémoratives du 19 mars, toutes les cérémonies prévues pour la commémoration annuelle du génocide des Tutsi (7 avril) et du génocide arménien de 1915 (24 avril) sont annulées.



Courrier de M. le préfet relatif à l'annulation des cérémonies des 7 et 24 avril 2020

Publié le 25 mars 2020